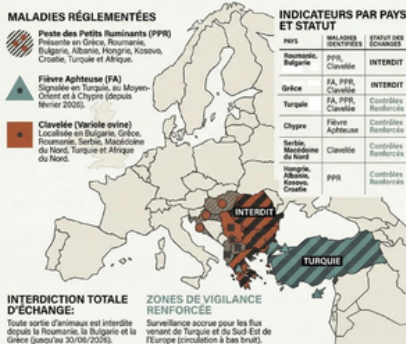


Vigilance Sanitaire : État des Maladies Animales en Europe (Aïd 2026)



MOUVEMENTS DE PETITS RUMINANTS

Plusieurs maladies animales sévissent actuellement dans certains pays de l'Union Européenne ou au Moyen Orient:

- Peste des petits ruminants (PPR): Grèce, Roumanie, Bulgarie, Albanie, Hongrie, Kosovo, Croatie, Turquie
- Fièvre Aphteuse (FA): Turquie, Chypre
- Clavelée (variole caprine): Bulgarie, Grèce, Roumanie, Serbie, Macédoine du Nord, Turquie, Afrique du Nord

Afin de renforcer l'efficacité des contrôles des mouvements des petits ruminants, **les délais de notification des mouvements des ovins et caprins seront réduits à 48 heures** (au lieu de 7 jours) pendant la période du 28 avril au 28 mai 2026 (A.M. du 30/03/2026).

DNC : NOUVEAUX CAS EN SARDAIGNE

Trois nouveaux foyers de dermatose nodulaire contagieuse bovine ont été détectés dans le Sud-Est de la Sardaigne les 14 et 15 avril et 2 autres le weekend du 2 et 3 mai, un peu plus au Nord.

Les élevages des 3 premiers foyers sont situés dans les communes de Muravera et Villaputzu. Au total, sept veaux ont été atteints, dont cinq dans le premier foyer issus de mères vaccinées. Certains veaux appartiennent à un élevage voisin d'un élevage non vacciné contre la DNC. Des investigations sont en cours.

A ce stade, aucun élément ne permet de déterminer s'il s'agit d'une résurgence ou d'une nouvelle introduction.



FIEVRE APTEUSE : LA SITUATION SE DÉGRADE ⚠

Au 19 avril, Chypre comptait 85 foyers soit 10 foyers nouveaux en quelques jours. Un élevage porcin de 4 000 animaux a été atteint. Une campagne de vaccination a été menée. Pour le moment, la maladie demeure contenue dans les deux provinces de Larnaka et Nicosie.

Côté grec : on compte 43 foyers touchant 54 fermes. La maladie a progressé géographiquement d'une trentaine de kilomètres à l'intérieur de l'île de Lesbos et atteint un bassin d'élevage important à Mesotopos (à l'Ouest de l'île).

FIN DE CAMPAGNE DES PROPHYLAXIES BOVINES LE 30/04/26

Si vous n'avez pas encore commencé la prophylaxie bovine il est maintenant **urgent** de contacter votre vétérinaire. Elle n'était pas complète ? Le GDS vous a tenu informé des bovins à reprélever. Surveillez votre boîte mail, faites prélever ou réformez les animaux, mettez à jour les notifications avant la fin du mois. Mieux vaut se mettre à jour tardivement que pas du tout ! A partir de juin, la DDPP pourra mettre en demeure de réaliser les actes manquants.



GDS CONSEILS : JEU CONCOURS

Nous vous préparons un jeu concours pour Terres en Fête !

A gagner : un contrat d'accompagnement d'un an d'une valeur de 1 300€



Qui peut jouer ? Ce jeu concours s'adresse à tous les éleveurs bovins, ovins, caprins qui souhaitent **améliorer leurs performances** ou qui ont une **problématique** sur leur élevage. Il peut s'agir d'augmenter la production, de se focaliser sur les mortalités ou de tout autre sujet qui fait sens pour vous.

Comment participer ? Retrouvez nous sur le **stand pour jouer** ! Un tirage au sort aura lieu ensuite et le gagnant sera contacté.

Notre objectif ? **Comprendre votre problématique et vos attentes** afin de vous aider à évoluer grâce à un suivi. Cet accompagnement s'appuiera également sur votre vétérinaire et vos partenaires habituels.





WEBINAIRES OVINS

Une série de webinaires pour les ovins est dispensé par l'institut de l'élevage. Au programme :

- 9 juin de 11h à 12h : protéger son troupeau grâce à la **biosécurité** par Emmanuel Garin de GDS France.
- 23 juin de 11h à 12h : les bases pour calculer une **ration** pour les brebis par Stéphane Pype et Laurent Solas de la Chambre d'agriculture 71.

Cliquez [ici pour vous inscrire](#), inscription obligatoire avec participation gratuite !

IBR - QUALIFICATION INDEMNÉ

Vos bovins sont qualifiés Indemnes d'IBR → c'est inscrit sur leur carte verte. Ils peuvent être cédés pour l'élevage sans contrainte.

Dans le cas contraire, **depuis le 1er janvier 2026**, ils ne peuvent être dirigés que vers un abattoir en transport direct et sans rupture de charge.

Sous conditions strictes et encadrées par les DDPP, les veaux peuvent obtenir une dérogation exceptionnelle et être exportés vers certains pays tiers sans prise de sang avant départ. Le saviez vous ?

ATELIERS DÉROGATAIRES



Les ateliers d'engraissement en bâtiments fermés qui ont une dérogation de l'Etat pour la réalisation des prophylaxies et visites d'achat (bovins avec carte jaune) doivent demander leur maintien avant le 30 avril, en contactant leur vétérinaire. Depuis le 1er janvier 2026, il leur est interdit d'entrer des bovins non indemnes d'IBR, ni d'échanger d'autres bovins cartes jaunes. A défaut, un contrôle sanguin est demandé.

TERRES EN FÊTE SE PRÉPARE !

Votre GDS sera présent à Terres en Fête et les préparatifs sont en cours pour vous accueillir au mieux sur notre stand !

Au programme : échanges, petits déjeuners offerts par la FRGDS aux éleveurs qui présentent des animaux pour bien démarrer la journée, tombola et de nombreux lots à gagner !

Terres en Fête

Rendez-vous les 5, 6 et 7 juin 2026

ANALYSES EAU



Eau de forage ou eau du réseau : elles méritent toutes d'être analysées ! Minimum une fois par an et plus en cas de doute.

Au laboratoire d'Arras, les analyses chimiques et microbiologiques sont au tarif de 41,67 € HT. Les flacons sont fournis gratuitement. Alors demandez, prélevez et envoyez vos flacons en début de semaine !

EHRlichiose BOVINE



Comprendre et prévenir cette maladie à tiques



L'Ehrlichiose est une maladie causée par une bactérie qui entraîne chez les bovins de la fièvre, un abattement, une perte d'appétit et une baisse de performances. Dans certains cas, elle peut aussi provoquer des avortements. Elle se transmet par les tiques, ce qui rend le risque plus important dans les pâtures infestées.

Il est conseillé de mettre les génisses dans ces pâtures, car l'exposition dès le jeune âge permet de développer leurs défenses immunitaires et ainsi de limiter le risque d'avortement à l'âge adulte. C'est maintenant qu'il faut y penser.

